

# Parcours E-LEARNING

## TRANSACTION N°1 - 14H



### Public concerné :

Toute personne qui travaille dans l'immobilier (agents immobiliers, gérants, directeurs, négociateurs, commerciaux, agents mandataires, vendeurs, VRP, consultants) et toute personne qui effectue de la prospection et/ou est amenée à développer, suivre et fidéliser une clientèle.

Également les salariés, demandeurs d'emploi ou toute autre personne en reconversion et qui souhaite travailler avec des entreprises publiques et privées afin de pouvoir obtenir des subventions de l'État ou des organismes collecteurs.

C'est également un gage de qualité pour se différencier et répondre à des demandes d'entreprises ou de particuliers.

### Les informations pratiques :

Durée de la formation : 14 heures

Modalités d'accès : Formation ouverte à distance en E-LEARNING

Accès : Modules disponibles directement sur la plateforme

Qweed 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sur tous les outils numériques (PC, MAC, tablette, mobile).

Prérequis : Aucun

Délais d'accès : 6 mois après ouverture

Tarif : 170€ HT soit 204€ TTC

### Objectifs de la formation :

- Maîtriser et perfectionner ses connaissances et compétences dans les domaines : juridique, économique, commercial, les domaines techniques relatifs à la construction, l'habitation, la transition énergétique, et la déontologie.
- Être capable de mesurer les enjeux de La Loi Alur.
- Être en mesure d'appréhender les nouvelles obligations et faire le lien avec l'exercice du métier.

Pour le public immobilier : permet d'obtenir les heures de formation justifiant des compétences indispensables pour le renouvellement des cartes d'agent immobilier dans le cadre de la loi Alur (conforme au décret n°2016-173 du 18 février 2016).

Cette carte est indispensable à l'exercice de l'activité d'agent immobilier, syndic, administrateur de biens immobiliers et ou marchands de listes.



## Formule :

- E-LEARNING
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap :  
Formation en partie sonorisée et sous-titrée : accessible aux personnes malentendantes. Pour tout besoin spécifique nous contacter.

Les + de la formation : Permet de valider les heures de formations obligatoires dans le cadre de la loi Alur (conforme au décret n°2016-173 du 18 février 2016).

## Programme de la formation :

### **1) Test de positionnement**

### **2) Déontologie de l'agent immobilier 120mn**

Bien connaître les règles de déontologie liées à l'exercice du métier d'agent immobilier

**Quiz**

### **3) La non-discrimination dans l'immobilier 120mn**

Reconnaitre la discrimination et distinguer les différents types

Connaître le cadre réglementaire et les risques encourus

Adopter une bonne conduite face à un cas de discrimination

Réaliser une transaction immobilière dans le cadre légal et en toute objectivité

**Quiz**

### **4) La lutte anti-blanchiment et le financement du terrorisme 45mn**

Savoir reconnaître les opérations suspectes

Connaître les obligations réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et de financement du terrorisme

Savoir réagir en cas de doute

**Quiz**

### **5) Crédit Immobilier 150 mn**

#### **a/Les modes d'acquisition d'un bien immobilier 45mn**

Connaître les différents risques liés à l'acquisition d'un bien immobilier

Connaître tous les modes d'acquisition existants et en connaître les principes

#### **b/La solvabilité dans le cadre d'un prêt Immobilier 45mn**

Connaître et maîtriser la réglementation bancaire liée aux prêts

Connaître les règles d'analyse de risque d'un dossier

Connaître les procédures liées au surendettement

#### **c/Actualité du crédit immobilier et approche du risque d'endettement 60mn**

Actualiser ses connaissances sur le marché du crédit immobilier.

Connaître les nouvelles règles obligatoires d'endettement des emprunteurs

**Quiz**

## L'encadrement :

Isabelle Marquant,

Responsable Pédagogique entourée d'une équipe de professionnels vous permettant d'aborder toutes les situations de l'immobilier.

Tél : 03 74 09 91 14

E-mail : [contact@eurobail-formation.fr](mailto:contact@eurobail-formation.fr)

Également agent immobilier depuis 14 ans, diplômée de l'ICH (Institut de la Construction et de l'Habitat).

## Modalités d'évaluation :

-Quiz sommatifs et formatifs en ligne sur le LMS (Learning Management System). Utilisation de Qweed Community : Livret d'acquisition des compétences en ligne,

- Tout au long de la formation, l'apprenant aura des mises en situations avec des quiz,

- Pédagogie inductive,

- Formation partiellement sonorisée et sous-titrée,

- Fiches téléchargeables et liens,

**E-LEARNING**

**LOI ALUR**

## Programme de la formation :

### 6) Métier de l'immobilier 125mn

#### a/Loi ELAN : Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique 45mn

S'informer sur la loi sur l'Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique

Connaître les apports de cette loi par rapport aux lois actuellement en vigueur

#### b/RE 2020 : les nouveaux standards de la construction 20mn

S'informer sur la réglementation thermique (RT) qui sera applicable à toutes les constructions neuves à partir de fin 2020

#### c/Les assurances de construction 60mn

Connaitre les garanties obligatoires et facultatives lorsqu'un client entreprend des travaux ou construit un logement

Pouvoir conseiller son client sur les garanties et les risques en cas de construction

**Quiz**

### 7) Immobilier 190mn

#### a/Du mandat à l'acte authentique de vente (l'essentiel) 90mn

Comprendre le cheminement d'un dossier client lors d'une vente de bien immobilier

#### b/Le nouveau Diagnostic de Performance Energétique (DPE) 40mn

Comprendre la nouvelle méthode de calcul du DPE

Comprendre l'impact de son évolution sur les logements et les professionnels de l'immobilier

Mieux conseiller ses clients lors de la mise en vente ou en location d'un bien

#### c/Les régimes matrimoniaux 60mn

Déterminer à qui appartiennent les biens du couple

Savoir comment les biens sont gérés

Savoir comment les biens sont gérés en cas de divorce

Connaitre les différents statuts du couple

**Quiz**

### 8) Mieux communiquer sur les réseaux sociaux 90mn

Prendre conscience des conséquences que peuvent avoir de mauvaises pratiques en matière de sécurité informatique pour une entreprise et pour un salarié

Comprendre les différentes techniques et des pirates informatiques ou des personnes malveillantes

Avoir les bons réflexes et les bonnes pratiques pour se prémunir de ces risques

Savoir réagir en cas de problème de sécurité informatique

### 9) Test d'évaluation des acquis

**QCM**

- Quiz amont pour évaluer les connaissances de l'apprenant et ses besoins en formation,

- Un quiz final : 70% de bonnes réponses sont nécessaires pour valider la formation.

## Assistance :

Possibilité de poser des questions à tout moment.

Tél : 03 74 09 91 14

E-mail : [contact@eurobail-formation.fr](mailto:contact@eurobail-formation.fr)

## Conditions de validation :

Une attestation de réussite du parcours vous est délivrée lorsque vous avez réussi tous les modules du parcours et passé le quiz final. (il faut atteindre 70% de bonnes réponses au QCM final).

